

Une opération pilote sera lancée en 2017



Les recours à des transactions en espèces ont un coût jugé «très élevé», lequel est actuellement supporté par les différents acteurs économiques.

Dans la perspective de la mise en œuvre effective de la solution nationale de paiement mobile, Bank Al-Maghrib et l'ANRT, en coopération avec le ministère des Finances et celui de l'Industrie, lanceront une opération pilote en 2017. Le but à terme étant d'encourager l'utilisation des paiements électroniques, de réduire la circulation du cash et de développer l'inclusion financière.

En projet depuis 2015, la solution nationale de paiement mobile est dans la phase finale de sa concrétisation. Les deux initiateurs du projet, Bank Al-Maghrib et l'Agence nationale de réglementation des télécommunications (ANRT) lanceront au courant de 2017 une opération pilote de paiement mobile. Ceci dans la perspective de la mise en œuvre effective, par les acteurs partenaires (banques, établissements de paiement, Switch et opérateurs télécoms, notamment) et en coopération avec le ministère de l'Économie et des Finances et celui de l'Industrie, d'une solution largement diffusée et à bas coût. Le projet devra déclencher un big-bang sur le volet «Moyens de paiement» dans un contexte marqué par la prédominance du cash et la faiblesse de l'utilisation des moyens de paiement scripturaux qui ne représentent que 4,5 transactions/habitant/an. Les recours à des transactions en espèces ont un coût jugé «très élevé», lequel est actuellement supporté par les différents acteurs économiques. Les

premières études menées par Bank Al-Maghrib en coopération avec l'ANRT ont permis de conclure que le développement d'une solution de paiement mobile constitue une solution adéquate au contexte marocain surtout au regard du taux de pénétration du mobile qui avoisine 130%. Rappelons que Bank Al-Maghrib et l'ANRT ont déjà pu, à travers ces études préliminaires, identifier les premiers flux des transactions qui pourraient être dématérialisées, les profils socio-économiques concernés, les besoins technologiques et les plateformes techniques à mettre en œuvre ou à faire évoluer, les adaptations et évolutions à opérer ainsi que les pistes de complémentarité entre les modes de paiement existants et le paiement mobile. Ces études avaient, par ailleurs, proposé un projet sommaire de business model (plan d'affaires) ainsi qu'un modèle de gouvernance. Afin de compléter cette étude, détailler le business model, arrêter le mode de gouvernance, élaborer les spécifications techniques, fonctionnelles et opérationnelles de la solution à mettre en place, une consultation (appel d'offres) a été lancée en 2016 par l'ANRT en vue de la sélection d'un cabinet de consulting chargé d'accompagner les acteurs concernés dans la mise en œuvre effective de la solution de paiement mobile. Et c'est le groupement BearingPoint France SAS/Jones Day/Atos IT Services qui avait en juin dernier remporté ce marché. ■

Moncef Ben Hayoun

Le projet devra déclencher un big-bang dans un contexte marqué par la prédominance du cash et la faiblesse de l'utilisation des moyens de paiement scripturaux.